

MAIRIE DE MURINAIS

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 06 OCTOBRE 2022 A 18 H 00

PRESENTS : Messieurs ISERABLE Patrice, MATUISSI René, REYNAUD Raphaël, BLACHE Franck, TILLY Yves, et Mesdames GUILLAUBEY Germaine, MISKULIN Christelle, CRINON Annie.

Tous les conseillers saufs :

Absent(s) excusé(s) : Monsieur FREMONT Loïc.

Absent(s) non excusé(s) :

Monsieur Yves TILLY est désigné(e) comme secrétaire de séance.

Ouverture de la séance : 18 H 00,

Monsieur Le Maire, après avoir fait l'appel des conseillers, déclare la séance ouverte.

Monsieur Davy DESPORTES présente à l'ensemble du Conseil Municipal sa lettre de démission manuscrite en tant que Conseiller Municipal.

Monsieur Davy DESPORTES ne prendra donc pas part au vote à partir de ce soir au Conseils Municipaux de Murinais.

Monsieur le Maire indique aux Conseillers Municipaux que l'ordre du jour est modifié car la décision modificative n°2 n'est plus nécessaire.

L'assemblée approuve à l'unanimité des présents le compte rendu du dernier conseil du 26 Juillet 2022.

1. Décision ONF : présentation du devis du programme de travaux pour la forêt communale de Murinais 2022

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que Monsieur Louis GAMIN, Technicien Forestier Territorial de l'ONF avait présenté un premier devis en début pour un montant de 1 600 euros Hors Taxes.

La version présentée en début d'année a été renvoyée cet été et était une version de présentation.

Monsieur GAMIN avait proposé de refaire le périmètre séparant la forêt communale de Murinais de celle de Varacieux qui a déjà accepté le devis des travaux.

La version présentée ce soir à l'ensemble des Conseillers Municipaux est donc la version officielle pour un montant de 1 588.27 euros Hors Taxes soit 1 747.10 euros TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité :

- Le devis de l'ONF pour les travaux délimitant les forêts communales de Varacieux et de Murinais,
- Le Conseil Municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires.

2. Questions diverses :

Vente du Couvent Notre Dame de la Croix : avancement du dossier,

Budget 2023 : recensement des travaux à programmer sur l'année 2023,

Travaux de fin d'année 2022 : mise au point,

Mise aux normes de la nouvelle balançoire,

Rafraichissement des fenêtres de la Mairie,

Rédaction de la Gazette n°63 à élaborer,

Organisation des Colis de fin d'année pour les Aînés (choix d'une date).

Fin de séance : 19 H15.